



FINANCES COMMUNALES : Montréal

Note de présentation du Compte Administratif : 2023

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe aux comptes votés par les collectivités afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note répond à cette obligation et présente de manière synthétique les principales informations et évolutions du Compte Administratif.

Rappel du cadre général du Compte Administratif

Le CA constitue l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre. Il rapproche les prévisions inscrites au budget primitif des réalisations effectives, et présente les résultats comptables de l'exercice. Par ce document, le Maire présente un bilan de l'année écoulée. Le compte administratif doit concorder avec le compte de gestion établi par le comptable public.

Rappel de la structure d'un budget communal

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les dépenses de fonctionnement étant constituées par les charges de personnel, l'entretien et les consommations fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer. Les recettes de fonctionnement correspondant principalement aux impôts locaux, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (services périscolaires, locations de salles...) et aux dotations versées par l'Etat.

La section d'investissement est quant à elle liée aux projets d'investissement de la commune. Les dépenses de cette section font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers ainsi que les études et les travaux réalisés soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. On retrouve également ici le remboursement du capital des emprunts contractés pour mener à bien ces projets. Les recettes d'investissement étant principalement constituées par les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public...), le remboursement de TVA par l'Etat et les éventuels emprunts nouveaux contractés pour financer les dépenses d'investissements.

Tableau des résultats

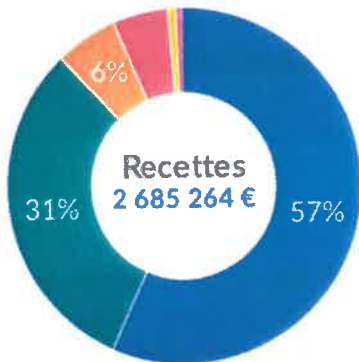
		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2023	Fonct	2 685 264 €	2 052 665 €
	Invest	1 169 847 €	1 098 909 €
Report de l'exercice 2022	Fonct	2 038 657 €	0 €
	Invest	0 €	580 586 €
Total exercice (réalisations + reports)		5 893 770 €	3 732 162 €
Résultat de clôture de l'exercice		2 161 608 €	
Restes à réaliser reportés en 2024	Invest	680 482 €	490 260 €
Totaux cumulés		6 574 252 €	4 222 423 €
Résultat financier définitif		2 351 829 €	

Points marquants

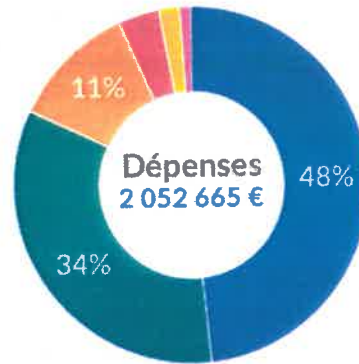
- Une attention constante à la maîtrise de nos dépenses courantes
- La poursuite de nos investissements
- Un résultat financier qui confirme la bonne tenue des comptes



La section de fonctionnement



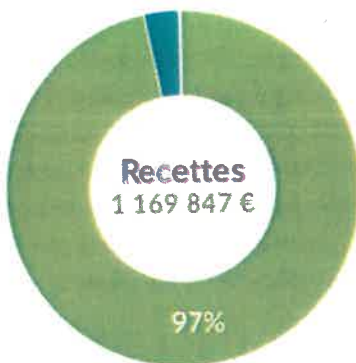
- Impôts et taxes : 1 524 603 €
- Dotations et participations : 835 492 €
- Autres recettes réelles : 153 119 €
- Produits des services : 137 786 €
- Recettes d'ordre : 19 264 €
- Produits des cessions : 15 000 €



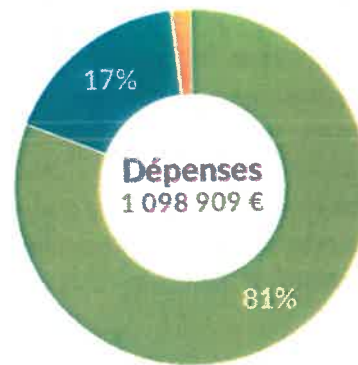
- Charges de personnel : 994 387 €
- Charges générales : 687 717 €
- Charges gestion courante : 234 056 €
- Autres dépenses réelles : 77 407 €
- Dépenses d'ordre : 37 906 €
- Intérêts d'emprunts : 21 192 €

Année marquée par l'augmentation prévisible des énergies (électricité, gaz), et de manière générale de l'inflation. Nous demeurons plus que jamais vigilants à l'égard de la santé financière de la commune, tout en continuant d'accompagner les administrés et les associations!

La section d'investissement



- Dotations et subventions : 1 131 141 €
- Recettes d'ordre : 37 906 €
- Autres recettes réelles : 800 €



- Dépenses d'équipement : 890 027 €
- Remboursement du capital : 189 618 €
- Dépenses d'ordre : 19 264 €

Un compte administratif 2023 qui confirme la bonne santé financière de notre commune. Nous continuons à rester vigilants sur nos dépenses de fonctionnement : stabilité de nos consommations courantes de manière générale nos frais de gestion. Cette maîtrise a permis de dégager un autofinancement suffisant, qui avec les subventions obtenues, a favorisé la réalisation de nos travaux et notamment la fin des travaux de l'orgue, aménagement de l'Agence Postale Communale.

Solde d'épargne de la commune

Recettes réelles de fonctionnement (hors produits de cession)	2 651 000 €
Dépenses réelles de fonctionnement	2 014 759 €
Épargne brute	636 241 €